



DIRECTION ADJOINTE DU CENTRE SPATIAL DE TOULOUSE GROUPE D'ETUDES ET D'INFORMATION SUR LES PHENOMENES **A**EROSPATIAUX **N**ON IDENTIFIES

DCT/DA/2011- 0018193

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

AERO DREUX (28) 20.03.2011

1 - CONTEXTE

Le Geipan est informé le mardi 22 mars par courrier électronique de l'observation par un pilote amateur d'un objet volant qu'il n'identifie pas. Un Formulaire de compte-rendu Aero-Club disponible sur le site internet du Geipan est rempli et associé à ce courrier. Le Geipan accuse réception de ce courrier et demande au témoin d'aller témoigner en gendarmerie afin de donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etcde donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo.

Le PV d'audition en gendarmerie est établi le 28 mars et reçu au Geipan le 08 avril 2011.

2- DESCRIPTION DU CAS

Le Dimanche 20 mars 2011 15h30 locales, le témoin unique observe à bord de son avion de tourisme un objet décrit comme un polygone à nombreuses facettes avec arêtes saillantes en ½ lune, avec un petit nombre de facettes vertes, les autres noires, de 2 à 3 mètres de diamètre.

L'observation s'est déroulée au sud de la verticale de l'aérodrome de DREUX, altitude 3200 ft (environ 1000m)

Siège: 2 place Maurice Quentin - 75039 Paris cedex 01 - Tél.: 33 (0)1 44 76 75 00 - www.cnes.fr

Direction des lanceurs: Rond Point de l'Espace - Courcouronnes - 91023 Evry cedex - Tél.: 33 (0)1 60 87 71 11 Centre spatial de Toulouse : 18 avenue Edouard Belin - 31401 Toulouse cedex 9 - Tél. : 33 (0)5 61 27 31 31

Centre spatial guyanais: BP 726 - 97387 Kourou cedex - Tél.: 594 (0)5 94 33 51 11

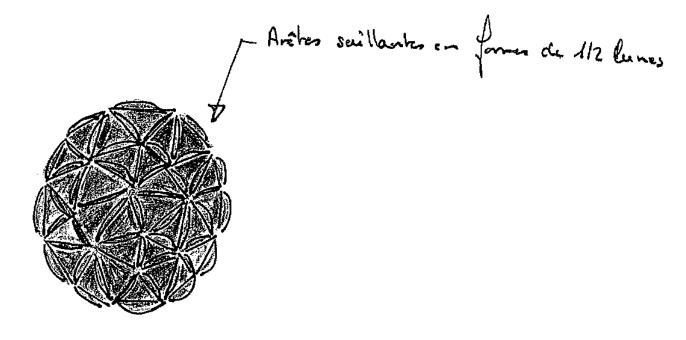


Figure 1 :Dessin du PAN par le témoin



Figure 2: Robin DR 400-160CV et son cockpit



Figure 3 : situation aérodrome Dreux/Vernouillers



Figure 4 : situation météo le dimanche 20 mars 2011

Le service Communication de la Mairie de DREUX contacté le 12/04/2011 n'a aucune connaissance ou information sur ce type d'observation pour la journée du 20 mars. A leur connaissance, aucune manifestation particulière (sportive, festive ou autre) ne s'est déroulée sur la commune à cette date.

Les contacts pris égalemment le 12/04/2011 avec l'Aéroclub de Dreux qui avait ce jour-là des appareils en vol ne rapportent aucune observation particulière ce jour-là à la verticale de l'aérodrome.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Le dessin réalisé par le témoin évoque une 'sphère' construite à partir d'éléments de base pliés et assemblés entre eux sur les portions en demi lune .

Cet assemblage évoque des ballons thermiques ou solaires construits par des amateurs (voir photos). Ces ballons peuvent embarquer une petite 'nacelle' (parfois juste un téléphone portable en mode caméra à des fins d'imagerie) suspendue par des fils fins et légers.







Figure 5 : exemples de ballons solaires

L'hypothèse d'un ballon solaire réalisé avec des sacs poubelles noirs et verts (facettes vertes décites par le témoin) en polyéthylène est une hypothèse envisageable. Comme il est rapporté par le témoin dans le PV, le premier réflexe du pilote a été d'éviter la collision (situation extrême de pilotage « pertubante ») puis ensuite d'observer pendant quelques secondes. Durant cette courte observation, il a été sûrement difficile au pilote d'enregistrer tous les détails de l'observation (conditions ensoleillées avec des reflets sur l'objet lui-même, reflets sur les vitres du cockpit très lumineux du DR400 ...).

Ce type de ballon peut voler sans ou avec une nacelle suspendue par des fils très fins (voir photo de gauche) difficilement discernables si l'observateur est en mouvement rapide (avion).

La manœuvre d'évitement n'est pas décrite et on ne sait pas si l'avion a changé de palier. Quoiqu'il en soit le temps du demi tour a éloigné l'observateur suffisament loin du lieu de la première observation, d'autant plus si le ballon était en trajectoire ascendante ou suffisament perturbé par la proximité de l'avion.

5- CONCLUSION

Le niveau d'étrangeté de l'observation est faible, les caractéristiques décrites correspondent à celles d'un phénomène connu de type ballon comme évoqué par le témoin lui-même.

L'observation est explicable et l'interprétation envisagée (ballon) est simplement vraisemblable. Le cas est peu interessant et ne mérite pas d'enquête appronfondie.

La consistance du cas est faible du fait du témoignage unique.

Le cas est classé dans la catégorie B.

ANNEXE (S)

